

# BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Aménagements paysagers en 1 an (BAC PRO AP 1 an)



Formation en alternance  
(sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)

Formation Professionnelle Continue (FPC)

RNCP 38857

**Le BAC PRO AP en 1 an suivi du BTS AP en 2 ans : le  
parcours idéal qui vous offre toutes les compétences nécessaires  
aux métiers de l'aménagement paysager !**



CFPH Lyon-Écully  
13 Avenue de Verdun 69130 Écully  
Des cours sont également dispensés au Lycée Horticole de Dardilly



- Alternance : Formation prise en charge par l'organisme financeur (OPCO ou collectivités) dont dépend l'entreprise : de 5 400€ à 6 854€ (Montants maximaux annuels en 2025). Aucun coût de formation pour l'apprenti.
- FPC : 16€/l'heure (tarif préférentiel en cas d'autofinancement)



Durée et modalités d'alternance : Suivant le calendrier d'alternance à savoir 2 semaines formation / 2 semaines entreprise en moyenne.

- En centre de formation : 500 heures env. / 15 semaines (35h)
- En entreprise/ collectivité, en moyenne :
  - alternance : 1 295 heures / 37 semaines (35h)
  - stagiaire FPC : 483 heures / 14 semaines (35h)

## Objectifs de la formation

Ce bac pro donne les compétences pour réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien ou de création d'espaces verts, de jardins, en gardant en perspective la dimension écologique.

La formation permet d'acquérir des compétences dans le domaine du bâtiment et des travaux publics pour réaliser du terrassement, de la maçonnerie paysagère (rocaillles, dallages), ou encore des travaux de préparation des sols et les plantations et semis. Le bachelier est aussi préparé à utiliser des matériels et des agrobiomètres, à les régler et à les entretenir.

## Processus d'admission

1. Dépôt de candidature en ligne sur la plateforme Hub3E en remplissant le formulaire d'inscription via le site internet.
2. Entretien administratif par téléphone.
3. Entretien individuel pédagogique en présentiel.
4. Validation de la voie de financement
5. En cas d'alternance, signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

## Public - Prérequis

Le BAC PRO en 1 an s'adresse à un public ayant déjà obtenu un diplôme de niveau 4 minimum.  
Pour suivre la formation en alternance, il est nécessaire de signer au préalable un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

## Rémunération - financement

### En contrat d'alternance :

L'alternant est rémunéré selon une grille de salaire définie. Sa rémunération dépend de son âge et de l'année de formation et représente un pourcentage du SMIC. Le coût de la formation est pris en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise.

### Sous statut de stagiaire de la formation professionnelle continue :

Plusieurs financements sont possibles : Transition Pro, CPF, autofinancement...

La rémunération s'effectue selon le financement et la situation du stagiaire.

## Contenu de la formation

Les titulaires d'un diplôme de niveau 4 sont dispensés des enseignements généraux permettant un parcours en 1 an.

### Capacités professionnelles

C5 - Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager.

C6 - Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager.

C7.1 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place des végétaux.

C7.2 - Réaliser des travaux d'entretien de la végétation.

C8 - Réaliser des travaux de préparation et de mise en place d'infrastructures.

C9 - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers.

## Modalités d'évaluation

Le candidat au BAC PRO Aménagements Paysagers en 1 an s'inscrit à l'examen en candidat libre.

L'évaluation est sous la forme d'épreuves terminales, une écrite et deux orales à partir de fiches de tâches réalisées en entreprise.

### Les + de la formation

- Pôle d'excellence régional paysage Auvergne Rhône-Alpes
- Passage du Certiphyto, initiation à la conduite d'engin,
- Arboretum
- Travaux pratiques sur des chantiers extérieurs
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH
- Développement d'une pédagogie de l'alternance
- Un livret d'apprentissage afin de créer du lien avec l'entreprise

### Métiers visés

- Chef d'équipe d'entretien des espaces verts
- Chef d'équipe paysagiste
- Jardinier/ jardinière
- Jardinier/ jardinière paysagiste
- Ouvrier/ ouvrière d'entretien des espaces verts
- Ouvrier/ ouvrière des espaces verts
- Ouvrier/ ouvrière du paysage
- Ouvrier/ ouvrière paysagiste

### Poursuite d'études

Ce BAC PRO en 1 an vous permet de poursuivre des études selon votre niveau de diplômes déjà acquis :

- BTSA Aménagements Paysagers (AP)
- Licence professionnelle Management et Conduite de Travaux en Aménagements Paysagers (MCTAP)
- Licence professionnelle Management et Développement des Entreprises du Végétal & de l'Éco-Innovation (MDEVEI)
- Licence professionnelle Études et Projets en Aménagement Paysager (EPAP) : conception, gestion, entretien

### Centre de Formation et de Promotion Horticole d'Écully

13 avenue de Verdun 69130 Écully

cfppa.ecully@educagri.fr

0478334612

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

Pour plus d'infos sur la formation scanner le QR code ou rdv sur notre site web



— E P L E F P A - LYON - DARDILLY - ECULLY —

